



Assemblée Générale Mixte



2017



RÉSULTATS ANNUELS 2016

AGM 2017





ÉVÈNEMENTS

2016

- Acquisition de Bermuda Gas
- Rachat des 25 % additionnels d'Eres portant la participation de Rubis à 100 %
- Cession de Multigas

2017

- Acquisition de Dinasa et de sa filiale Sodigaz (principal distributeur de produits pétroliers en Haïti)
- Rachat des 50 % des titres de Delta Rubis Petrol portant la participation de Rubis à 100 %

AGM 2017



RUBIS EST STRUCTURÉ EN TROIS CENTRES DE PROFIT

58 %

DISTRIBUTION

Commercialisation et marketing de produits pétroliers auprès de clients finaux : réseaux de stations-service, fiouls, GPL, bitumes, carburants aviation et marine, lubrifiants

Marketing business

20 %

SUPPORT ET SERVICES

Activité de *midstream* venant en support de la branche distribution : raffinage, négoce-approvisionnement, *shipping* et services pour compte propre et vis-à-vis de tiers

Business de *midstream*

22 %

STOCKAGE - LOGISTIQUE

Location de capacité de stockage - produits liquides, engrais, produits chimiques et agroalimentaires - auprès de compagnies pétrolières, chimiques, *traders* et d'organismes gouvernementaux (stockages stratégiques)

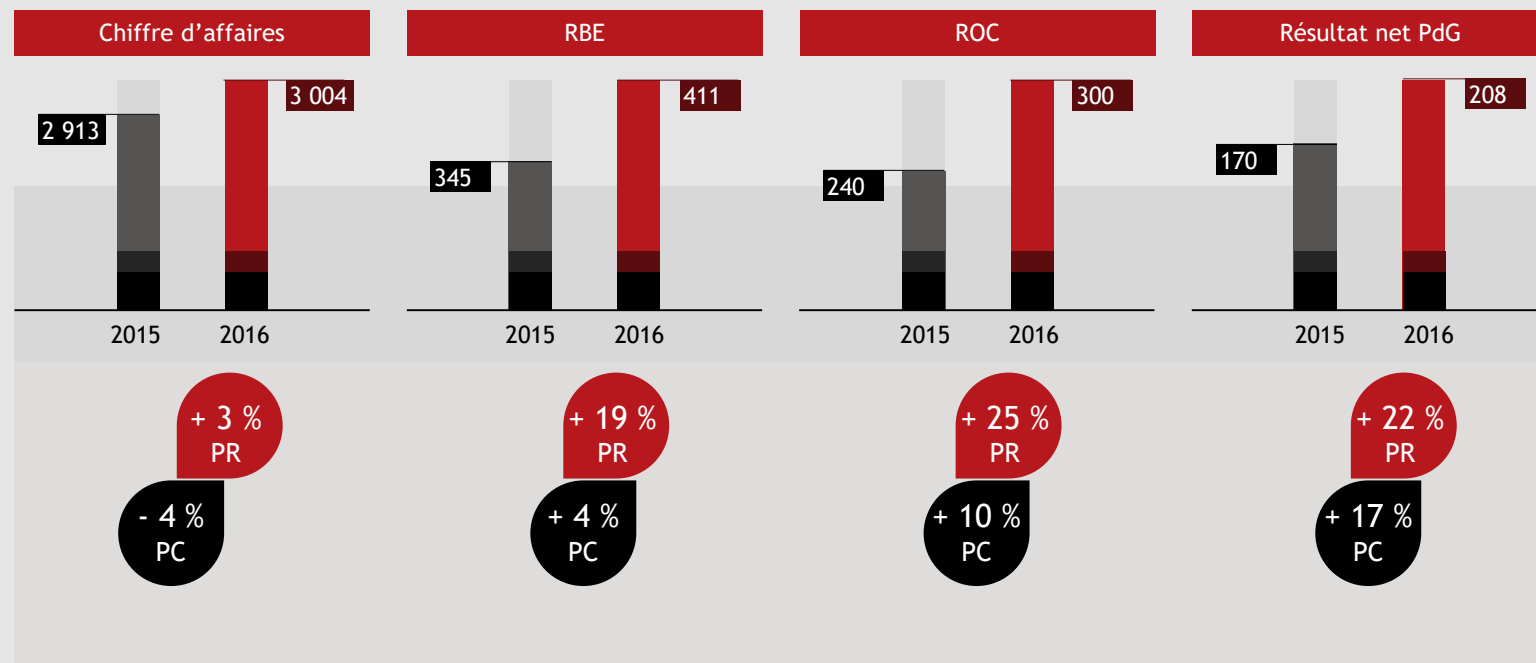
Prestations de services

AGM 2017



CHIFFRES CONSOLIDÉS DU GROUPE

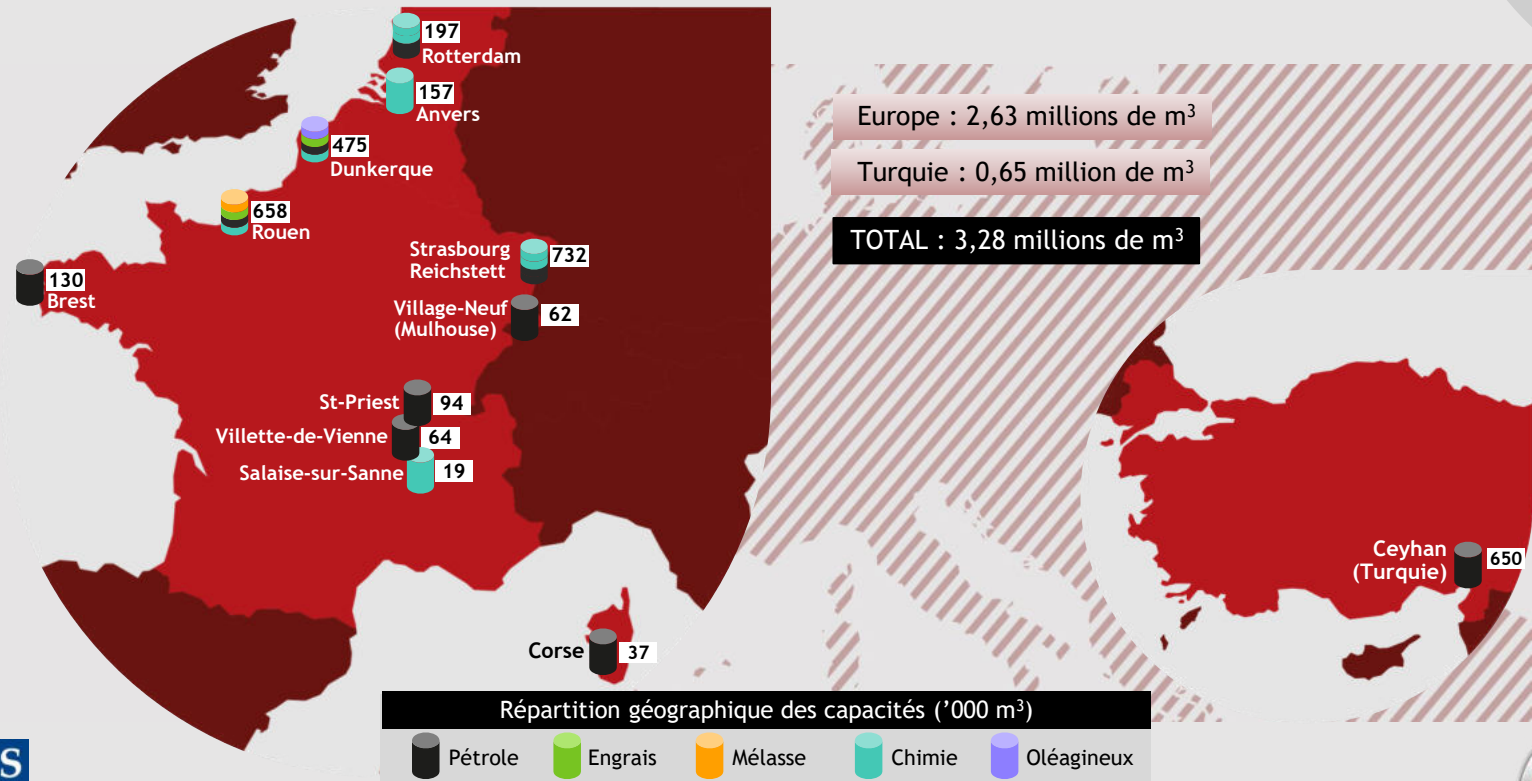
(en M€)



AGM 2017



RUBIS TERMINAL - CAPACITÉS DE STOCKAGE



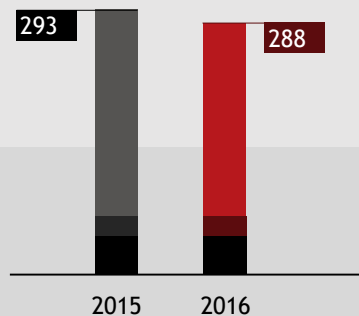
AGM 2017



CHIFFRES CLÉS - ACTIVITÉ STOCKAGE

(en M€)

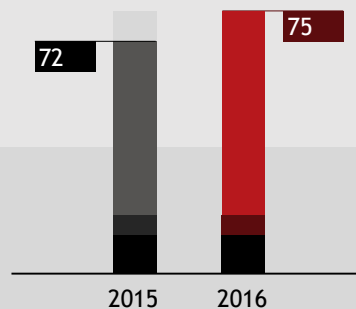
CA



- 2 %

- 1 %
Intégrant
les SME*

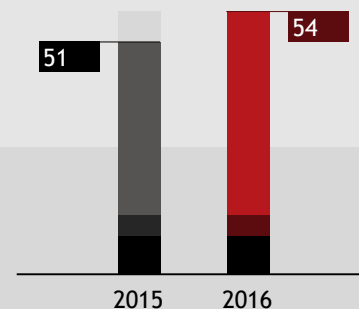
RBE



+ 4 %

+ 5 %
Intégrant
les SME*

ROC

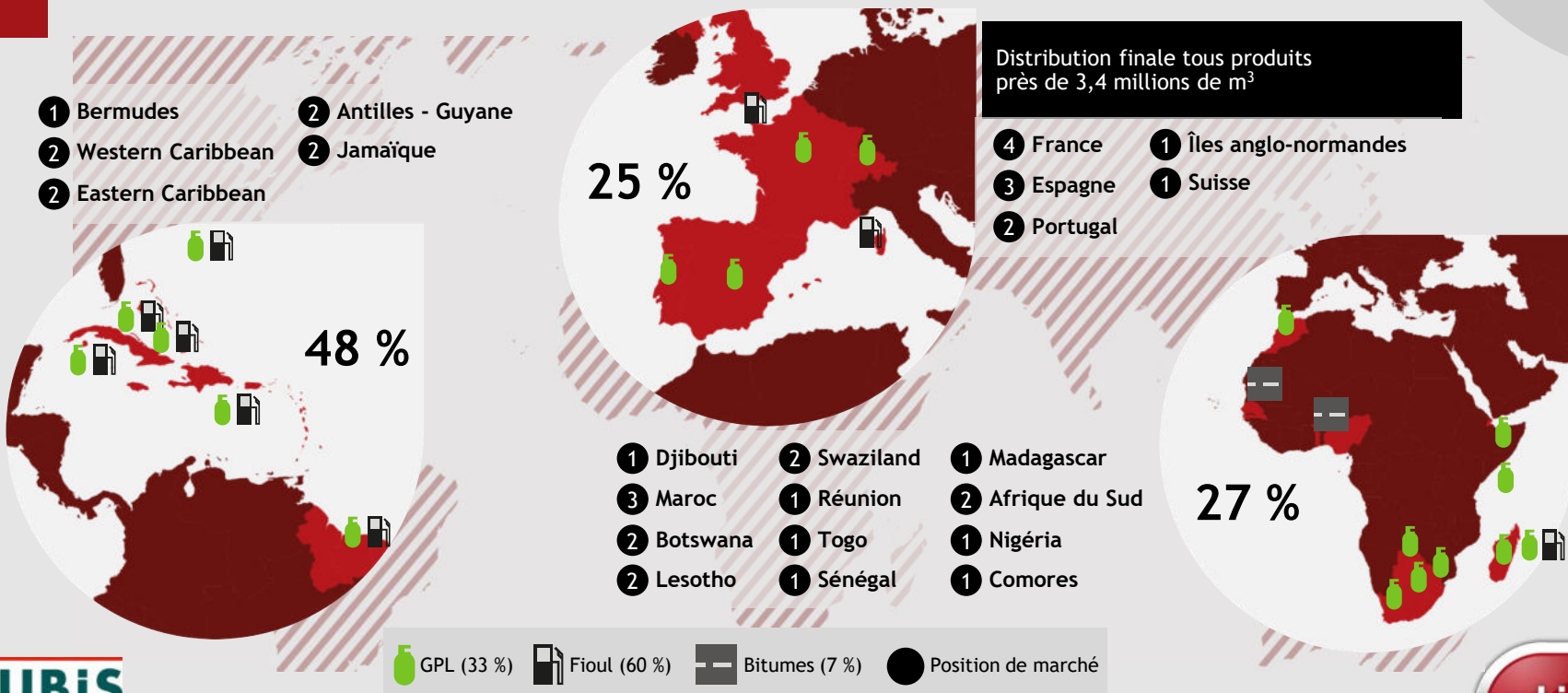


+ 4 %

+ 8 %
Intégrant
les SME*

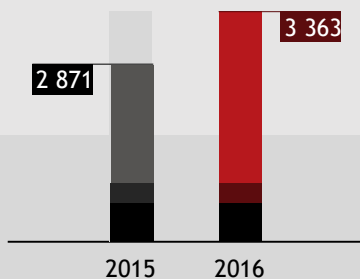
*Sociétés mises en équivalence : Anvers et Delta Rubis (à 50 %)

RUBIS ÉNERGIE : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VOLUMES

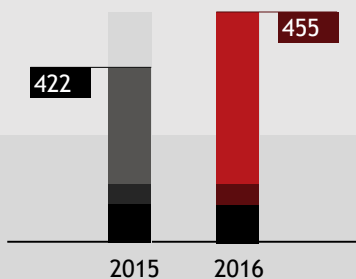


CHIFFRES CONSOLIDÉS - ACTIVITÉ DISTRIBUTION

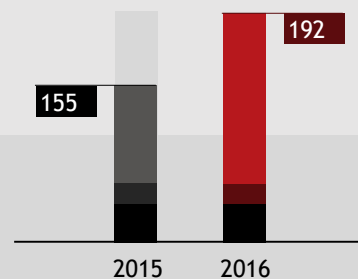
Volumes distribués
(‘000 m³)



Marge brute distribution
(en M€)



ROC
(en M€)



+ 17 %
PR

+ 5 %
PC

+ 8 %
PR

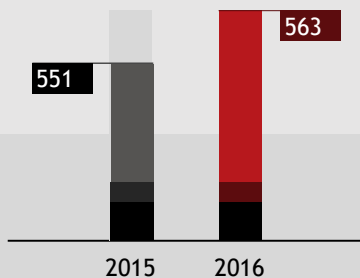
- 2 %
PC

+ 24 %
PR

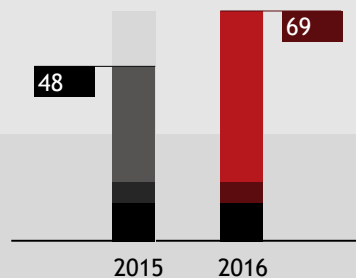
+ 9 %
PC

CHIFFRES CONSOLIDÉS - ACTIVITÉ SUPPORT ET SERVICES

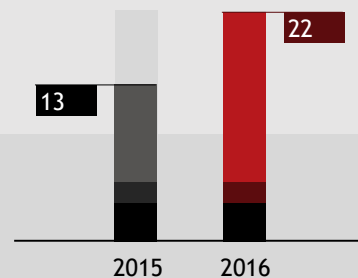
CA
(en M€)



ROC
(en M€)



INVESTISSEMENTS
(en M€)



+ 2 %
PR

- 8 %
PC

+ 43 %
PR

+ 19 %
PC

COMPTES CONSOLIDÉS : BILAN AU 31/12/2016

(en M€)

ACTIF	Net 2016	Net 2015
Total actifs non courants	2 224	2 167
Actifs courants hors trésorerie	657	573
Trésorerie et équivalents	834	786
TOTAL	3 715	3 526

PASSIF	Net 2016	Net 2015
Capitaux propres	1 986	1 657
Engt personnel et autres prov.	125	119
Dettes financières	1 061	1 123
Autres passifs courants et non courants	543	627
TOTAL	3 715	3 526

AGM 2017



COMPTES SOCIAUX : BILAN AU 31/12/2016

(en M€)

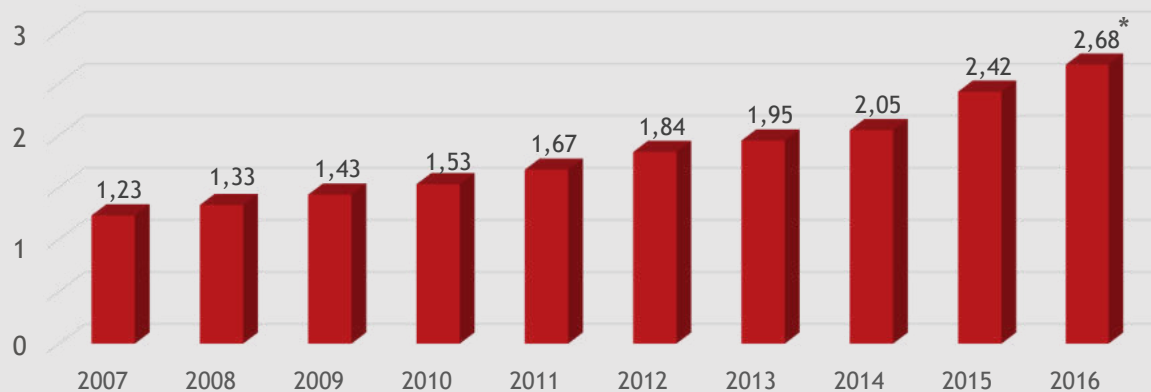
ACTIF	Net 2016	Net 2015
Actif immobilisé	788	734
Actif circulant	294	174
Trésorerie et équivalents	405	409
TOTAL	1 487	1 317

PASSIF	Net 2016	Net 2015
Capitaux propres	1 480	1 311
Dette	7	6
TOTAL	1 487	1 317

AGM 2017



DIVIDENDE NET ET PERFORMANCE DE L'ACTION



* Proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2017

PERFORMANCE (au 01/06/2017)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rubis	58 %	133 %	240 %	369 %
Indice SBF 120	20 %	20 %	87 %	- 6 %

AGM 2017





POLITIQUE RSE

- POLITIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE
- POLITIQUE DE MÉCÉNAT

AGM 2017



POLITIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Données 2016 vs. 2015

- **Effectifs** : 2 812 collaborateurs (+ 3,3 %)
- **Égalité, mixité** :
 - ✓ nombre de femmes embauchées : + 58,2 %
 - ✓ proportion de femmes dans les promotions > proportion de femmes dans les effectifs
 - ✓ parité Femmes / Hommes au Conseil de Surveillance : 41,7 %
- **Formations** :
 - ✓ nombre de collaborateurs formés : + 22,1 %
 - ✓ nombre d'heures de formations : + 50,6 %

AGM 2017



POLITIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Données 2016 vs. 2015

- **Éthique :**
 - ✓ Code éthique diffusé à l'intégralité des collaborateurs
 - ✓ formations aux règles éthiques et anti-corruption organisées dans la quasi-totalité des filiales
- **Santé, sécurité et environnement :**
 - ✓ nombre d'accidents du travail : - 32,5 %
 - ✓ poursuite des programmes d'amélioration de la sécurité des collaborateurs et des installations (actions de sensibilisation, maintenance assistée par ordinateur, retours d'expérience, etc.)
 - ✓ mesures prises pour limiter les rejets dans l'air et les consommations d'énergies (collectes de vapeurs d'essences dans les terminaux, investissements dans la production d'énergies propres, etc.)
 - ✓ mesures prises pour limiter les pollutions des eaux et des sols ainsi que les consommations d'eaux (recyclage et retraitement des eaux, utilisation de débitmètres, etc.)

AGM 2017



POLITIQUE DE MÉCÉNAT

- **Entreprise responsable, Rubis s'est donné une double mission :**
 - ✓ mener des actions sociétales, avec les filiales du Groupe à l'international, en soutenant des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation et de la santé
 - ✓ promouvoir la création artistique à travers son **fonds de dotation, Rubis Mécénat**, afin d'être un acteur social et culturel, parallèlement au rôle économique, dans les pays où Rubis est implanté

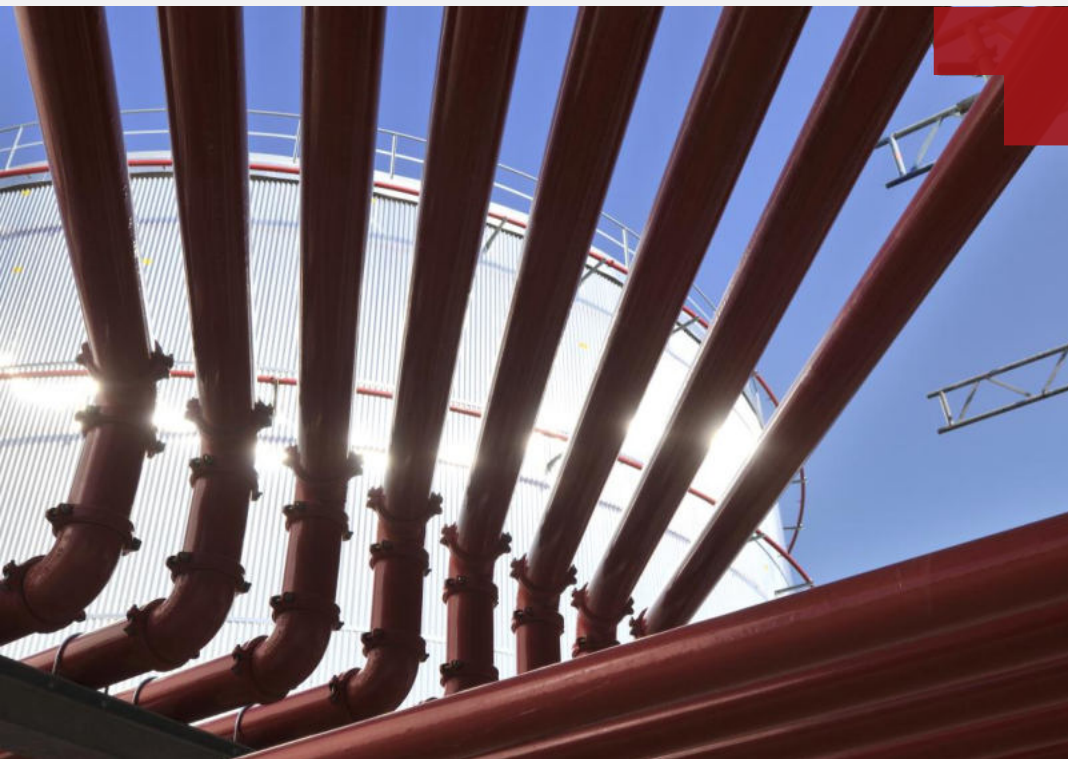
POLITIQUE DE MÉCÉNAT

▪ Actions récentes :

- ✓ appel à projets pour la réalisation d'une œuvre sur le dépôt de la SRPP à la Réunion
- ✓ participation aux *Rencontres de la photographie d'Arles* et au *Festival Photo Saint-Germain* dans le cadre du projet *Of Soul and Joy* en Afrique du Sud (projet artistique sensibilisant une jeunesse fragilisée à la photographie)
- ✓ participation des collaborateurs du Groupe à la *Course des Héros* pour l'École à l'Hôpital soutenue par Rubis
- ✓ renouvellement de notre soutien au programme Viens Lire au Louvre, à Surf Insertion, aux Vélos de l'Espoir
- ✓ commande au photographe belge Geert Goiris d'un reportage sur le paysage industriel, en étroite collaboration avec Rubis Terminal, Roma Publications et le FRAC Normandie-Rouen
- ✓ de nouvelles associations sont soutenues par Rubis, conjointement avec ses filiales, en Espagne, au Portugal, dans les Caraïbes, à la Réunion, au Togo, au Botswana, au Maroc, à Madagascar, etc.

AGM 2017





ORDRE DU JOUR

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

AGM 2017



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

- Approbation des comptes sociaux et consolidés
- Affectation du bénéfice, fixation du dividende et modalités de paiement du dividende
- Renouvellement du mandat de 3 membres du Conseil de Surveillance
- Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à la Gérance et au Président du Conseil de Surveillance
- Autorisation d'un programme de rachat d'actions (contrat de liquidité)
- Approbation des conventions et engagements réglementés

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

- Division par 2 de la valeur nominale des actions de la Société par attribution de nouvelles actions
- Renouvellement des délégations financières
- Attribution gratuite d'actions de préférence au bénéfice de certains salariés et dirigeants du Groupe
- Augmentation de capital au bénéfice des salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise
- Modifications statutaires
- Pouvoirs pour formalités



RAPPORTS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DE SON PRÉSIDENT

AGM 2017



RAPPORTS

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Sur les comptes sociaux et consolidés

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

- Sur la composition du Conseil de Surveillance, l'application du principe de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes en son sein, ses conditions de préparation et d'organisation, ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Gérance

AGM 2017





RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- CABINET MAZARS
- CABINET MONNOT & GUIBOURT

AGM 2017



RAPPORTS

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

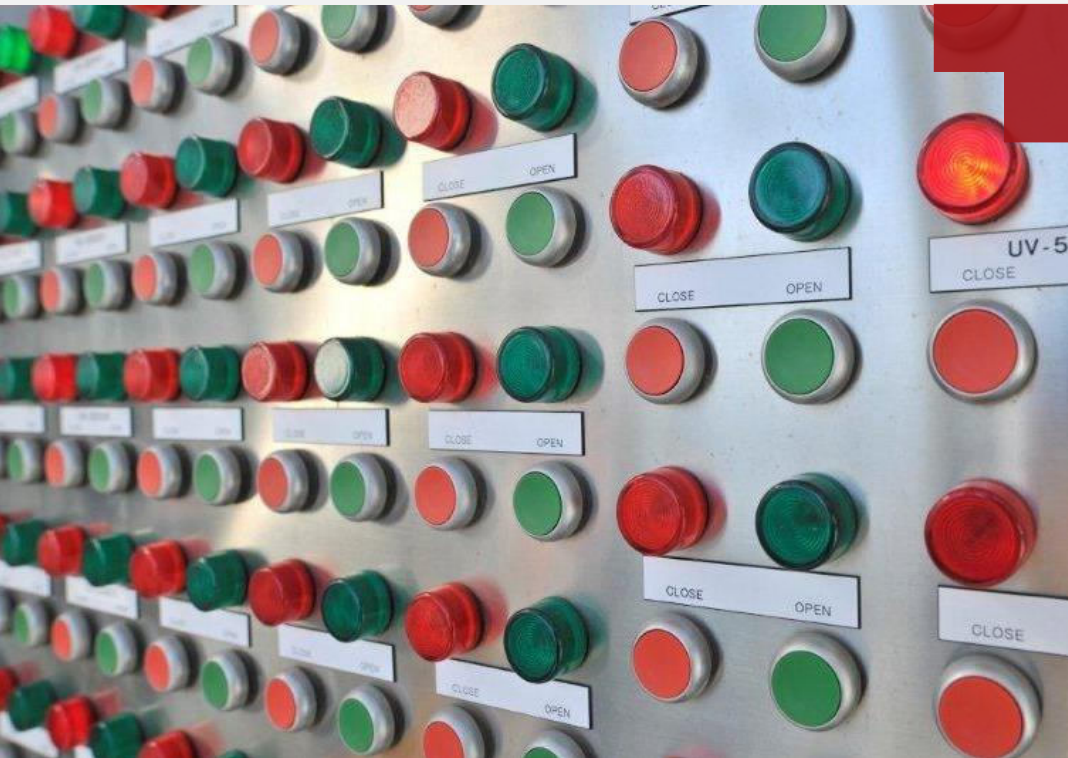
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés
- Rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et de diverses valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription
- Rapport sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée à une catégorie de personnes
- Rapport sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions de préférence à émettre
- Rapport sur l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise

AGM 2017





QUESTIONS / RÉPONSES

—

AGM 2017





VOTE DES RÉSOLUTIONS

- DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE
- DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE

AGM 2017





DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE

AGM 2017



DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés (1^{re} et 2^e résolutions)

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2016 (1^{re})

- Résultat bénéficiaire : 166 millions d'euros

COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2016 (2^e)

- Résultat bénéficiaire : 227 millions d'euros

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Affectation du bénéfice et fixation du dividende (3^e résolution)

AFFECTION DU BÉNÉFICE	
▪ Bénéfice net de l'exercice 2016	166 285 113 euros
▪ Diminué du dividende affecté aux associés commandités	10 786 301 euros
▪ Augmenté du report à nouveau bénéficiaire	8 145 878 euros
▪ Soit un montant total distribuable :	163 644 690 euros
✓ dividende aux actionnaires	121 993 133,68 euros
✓ report à nouveau	41 651 556,32 euros
FIXATION DU DIVIDENDE 2016 (+ 11 % par rapport à 2015)	2,68 euros par action

AGM 2017



DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Modalités de paiement du dividende (4^e résolution)

AFFECTATION DU BÉNÉFICE

▪ Option de paiement du dividende	en numéraire ou en actions
▪ Détachement du coupon	9 juin 2017
▪ Prix d'émission des actions (décote de 10 %)	90,80 euros
▪ Délai pour l'option du dividende en actions	du 9 au 30 juin 2017 inclus
▪ Paiement du dividende (espèces et actions)	6 juillet 2017

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Renouvellement du mandat de 3 membres du Conseil de Surveillance (5^e, 6^e et 7^e résolutions)

COMPOSITION ACTUELLE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Parité : 38,5 %
(13 membres dont 5 femmes)
- Taux d'indépendance : 53,8 %
(conforme au code Afep-Medef)

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE À L'ISSUE DU VOTE DES RÉOLUTIONS

- Parité conforme à la loi : 41,7 %
(12 membres dont 5 femmes)
- Taux d'indépendance : 58,3 %

Avis favorable du Comité des Rémunérations et des Nominations
pour le renouvellement de M. Heckenroth, M. Moretti et M. Picciotto

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Heckenroth (5^e résolution)

- Membre qualifié de non indépendant (ancienneté supérieure à 12 ans)
- Président du Conseil de Surveillance, membre du Comité des Comptes et des Risques et membre du Comité des Rémunérations et des Nominations
- Directeur Général et membre du directoire de la Banque Hottinguer
- Mandats en cours dans d'autres sociétés cotées : 1
- Nombre d'actions Rubis détenues au 31 décembre 2016 : 3 796
- Durée du mandat : 3 ans

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Renouvellement du mandat de Monsieur Christian Moretti (6^e résolution)

- Membre qualifié de non indépendant (ancienneté supérieure à 12 ans)
- Membre du Comité des Comptes et des Risques
- Président de la société PCAS
- Mandats en cours dans d'autres sociétés cotées : 1
- Nombre d'actions Rubis détenues au 31 décembre 2016 : 3 375
- Durée du mandat : 3 ans

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Renouvellement du mandat de Monsieur Alexandre Picciotto (7^e résolution)

- Membre qualifié d'indépendant
- Directeur Général de la société Orfim
- Mandats en cours dans d'autres sociétés cotées : 2
- Nombre d'actions Rubis détenues au 31 décembre 2016 : 794
- Durée du mandat : 3 ans

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Avis sur les éléments de la rémunération de la Gérance (8^e et 9^e résolutions)

- **Rémunération fixe statutaire de la Gérance en 2016 (article 54) : 2 260 660 euros (+ 0,93 % par rapport à 2015)**
 - ✓ rémunération indexée sur l'évolution annuelle des indices des salaires des ouvriers de la chimie et de la distribution d'énergie
 - ✓ montant global initial fixé en 1997 à 1 478 450 euros (soit une évolution moyenne annuelle sur 19 ans de + 2 % environ)

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Avis sur les éléments de la rémunération de la Gérance (8^e et 9^e résolutions)

- **Rémunération variable de la Gérance en 2016 : 989 039 euros**
 - ✓ condition de déclenchement remplie : progression du résultat net PdG $\geq 5\%$ entre N-1 et N (+ 22 % du résultat net part du Groupe entre 2015 et 2016)
 - ✓ plafond calculé sur un montant maximum de 50 % de la rémunération fixe statutaire annuelle
 - ✓ critères de performance quantitatifs et qualitatifs transparents :
taux de réalisation de 87,5 % en 2016 (détaillé dans la Brochure de convocation)
- Pas d'indemnité différée, de stock options ou d'actions gratuites, de retraite chapeau

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Avis sur les éléments de la rémunération de la Gérance (8^e et 9^e résolutions)

	CRITÈRES DE PERFORMANCE DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE POUR 2016	PONDÉRATION	TAUX DE RÉALISATION
CRITÈRES QUANTITATIFS (75 %)	Performance relative de l'action Rubis par rapport au SBF 120	25 %	100 %
	RBE réel par rapport au consensus des analystes	25 %	50 %
	BPA réel par rapport au consensus des analystes	25 %	100 %
CRITÈRES QUALITATIFS (25 %)	Qualité du bilan : ratio de dette financière nette sur RBE	12,5 %	100 %
	Gestion des risques	6,25 %	100 %
	RSE : diffusion du Code éthique et organisation de formations aux règles éthiques et anti-corruption	6,25 %	100 %
TAUX DE RÉALISATION 2016			87,5 %

AGM 2017



DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Avis sur les éléments de la rémunération du Président du Conseil de Surveillance (10^e résolution)

Les jetons de présence perçus en 2016 par Monsieur Olivier Heckenroth s'élèvent à 26 915 euros (stables par rapport à 2015)

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Autorisation d'un programme de rachat d'actions (11^e résolution)

- Détention maximale d'actions Rubis : 0,5 % du capital social
- Montant maximal : 25 millions d'euros
- Prix d'achat unitaire maximal : 120 euros
- Actions autodétenues au 31 décembre 2016 : 14 391

DU RESSORT DE LA PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Approbation des conventions et engagements réglementés
(12^e résolution)

Aucune convention ni aucun engagement réglementé n'a été signé ou pris en 2016

AGM 2017





DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE

AGM 2017



DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Division par 2 de la valeur nominale des actions de la société

(13^e résolution)

- Valeur nominale actuelle de l'action : 2,50 euros
- Nouvelle valeur nominale proposée : 1,25 euro (le montant du capital social restant inchangé)
- Chaque action ancienne de 2,50 euros sera remplacée de plein droit et sans formalité par 2 actions nouvelles de 1,25 euro
- La division interviendra postérieurement au paiement du dividende (soit après le 30 juin 2017)

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Plafond global des émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital
(14^e résolution)

- Plafond global fixé à 35 millions d'euros de nominal
- Pourcentage du capital au 31 décembre 2016 : 30,8 %
- Applicable aux délégations financières des 15^e, 16^e, 18^e, 19^e et 21^e résolutions de la présente Assemblée

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Augmentation de capital avec maintien du DPS (15^e résolution)

- Plafond global : 26,5 millions d'euros de nominal
- Pourcentage du capital au 31 décembre 2016 : 23,3 %
- Durée de validité : 26 mois
- Ne s'applique pas en période d'offre publique

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Option de sur-allocation dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du DPS
(16^e résolution)

- Plafond : 15 % du montant de l'émission initiale
- Durée de validité : 26 mois
- Ne s'applique pas en période d'offre publique

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Augmentation de capital par incorporation de bénéfices, de réserves ou de primes
(17^e résolution)

- Plafond : 15 millions d'euros de nominal
- Pourcentage du capital au 31 décembre 2016 : 13,2 %
- Durée de validité : 26 mois
- Ne s'applique pas en période d'offre publique

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Augmentation de capital en rémunération d'apports en nature (18^e résolution)

- Plafond : 5,5 millions d'euros de nominal
- Pourcentage du capital au 31 décembre 2016 : 4,8 %
- Durée de validité : 26 mois
- Ne s'applique pas en période d'offre publique

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières avec suppression du DPS
au profit d'une catégorie de personnes (*Equity-line*) (19^e résolution)

- Plafond : 5,5 millions d'euros de nominal
- Pourcentage du capital au 31 décembre 2016 : 4,8 %
- Décote maximale : 5 %
- Durée de validité : 18 mois
- Ne s'applique pas en période d'offre publique

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Attribution gratuite d'actions de préférence

au bénéfice de certains salariés et dirigeants du Groupe (20^e résolution)

- Renouvellement du mécanisme de rémunération incitative lié au *business model* de Rubis (dynamique forte de croissance externe)
- Ne bénéficie pas à la Gérance de Rubis
- Plafond : 0,003 % d'actions de préférence convertibles en un maximum de 0,3 % d'actions ordinaires
- Pas de droit de vote ni de DPS, dividende minoré (50 % de celui d'une action ordinaire versé uniquement la 4^e année)
- *Vesting* : 3 + 1 = 4 ans
- Conversion en actions ordinaires après 4 ans, soumise à une :
 - ✓ **condition de performance** : « taux de rendement global annuel moyen » de l'action de 10 % minimum, calculé sur une période minimale de 4 ans, soit 40 % sur 4 ans
 - ✓ **condition de présence** du bénéficiaire dans l'effectif du Groupe
- Durée de validité : 38 mois

AGM 2017



DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Augmentation de capital au bénéfice des salariés adhérents d'un PEE (21^e résolution)

- Plan d'épargne entreprise « Rubis Avenir »
- Plafond : 700 000 euros de nominal
- Pourcentage du capital au 31 décembre 2016 : 0,6 %
- Durée de validité : 26 mois
- Ne s'applique pas en période d'offre publique
- Pourcentage de détention du capital par Rubis Avenir au 31/12/2016 : 1,13 %

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Modification de l'article 8 al. 1 des statuts « Capital social - Apports des actionnaires »
(22^e résolution)

Modification de la valeur nominale de l'action de 2,50 euros à 1,25 euro et, corrélativement, du nombre d'actions composant le capital de la Société

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Modification de l'article 9 des statuts « Apport des commandités »
(23^e résolution)

Mise à jour du nombre d'associés commandités en y incluant la société GR Partenaires, associé commandité depuis 1997

AGM 2017



DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Modification de l'article 19 al. 3 des statuts « Agrément des nouveaux associés »
(24^e résolution)

Suppression des références aux articles 1861 à 1864 du Code civil non applicables aux SCA

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Modification de l'article 32 § 2 des statuts « Conventions réglementées »
(25^e résolution)

Mise en conformité avec l'article L. 225-39 du Code de commerce (exclusion des sociétés détenues à 100 % du champ des conventions réglementées)

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Modification de l'article 34 § 1 des statuts « Organes de convocation - Lieu de réunion »
(26^e résolution)

Mise en conformité avec l'article L. 225-103 du Code de commerce (seuil de détention du capital pour la désignation d'un mandataire en justice abaissé à 5 %)

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Modification de l'article 36 § 2 al. 5 des statuts « Ordre du jour »
(27^e résolution)

Mise en conformité avec le décret du 8 décembre 2014 (*record date*)

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Modification de l'article 41 al. 2 des statuts « Effets des délibérations »
(28^e résolution)

Mise en conformité avec les dispositions légales applicables aux SCA (validité des décisions prises par les 2 catégories d'associés)

DU RESSORT DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Pouvoirs pour formalités (29^e résolution)

Autorisation donnée à la Gérance d'effectuer les publications et formalités requises par la loi consécutivement à la présente Assemblée



La volonté d'entreprendre,
le choix de la responsabilité